



Prix des médicaments : vote d'une résolution historique sur la transparence

(Paris, 29 mai 2019) - Après plusieurs jours de négociations, accompagnées d'une mobilisation intense des activistes et associations de santé, la résolution sur la transparence sur le médicament a été adoptée à l'Assemblée Mondiale de la Santé à Genève. Malgré des blocages, et plusieurs revirements successifs, la France a fini par soutenir "sans réserve" cette résolution, notamment grâce à des interpellations répétées de la société civile. Il convient maintenant d'intégrer les engagements portés par ce texte dans nos politiques nationales.

Aujourd'hui, des nouveaux traitements arrivent sur le marché à des prix qui se comptent en dizaines et centaines de milliers d'euros par an et par personne, notamment contre les cancers. Encore cette semaine, un traitement a été mis sur le marché aux Etats-Unis à un prix supérieur à 2 millions de dollars par personne. Ces prix sont une menace pour l'accès aux soins, leurs déterminants réels ne sont pourtant pas publics.

A l'initiative de l'Italie, rapidement rejointe par plusieurs pays dont l'Espagne, la Grèce, les Pays-Bas l'Afrique du Sud etc. une résolution sur la transparence sur le médicament a été proposée et, après de nombreux rebondissements, votée lors de la 72^{ème} Assemblée Mondiale de la Santé.

En effet, sur le marché du médicament, l'opacité est la règle. Les citoyen-ne-s, Etats et systèmes de santé n'ont pas accès aux informations les plus basiques sur les produits de santé, notamment les investissements en recherche et développement, la part d'investissements publics et les coûts des essais cliniques. Les Etats négocient les prix et l'accès seuls, en concurrence entre eux, et sans disposer de tous les éléments d'information nécessaires, y compris les prix réels des médicaments négociés par les autres pays, quand les firmes sont les seules à avoir une vision globale du marché.

Cette résolution, en proposant une plus grande transparence sur les médicaments, rééquilibre le cadre de la négociation, et facilite les coopérations entre les Etats. Elle doit permettre de mieux appréhender et connaître la valeur véritable des nouveaux produits de santé, d'aller vers des prix plus justes permettant l'accès aux meilleurs soins pour tou-te-s dans des systèmes de santé pérennes.

Pour les associations signataires*, cette résolution présente un progrès démocratique, car elle renforce le droit à l'information, et un progrès pour la santé publique mondiale. La transparence et les coopérations entre Etats permettront d'aller vers des prix plus abordables, et non plus fondés sur la maximisation des profits.

La France a finalement soutenu « sans réserve » cette résolution, sans pour autant la co-signer. De même que François Rivasseau, Représentant permanent de la France auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, nos associations voient dans cette résolution une première étape qui en appelle d'autres. Les engagements portés par cette proposition doivent être suivis de mesures concrètes en France et en Europe, qu'il appartiendra à chaque Etat de mettre en œuvre. Nos associations y resteront attentives.

***Liste des associations signataires :**

Access

Action Santé Mondiale

Act-Up Basel

Act-up Paris

AIDES

Association française des hémophiles

France Assos Santé

Les Irrécupérables

Médecins du Monde

Sidaction

UAEM

Contacts presse :

AIDES : Anne-Charlotte Cheron - accheron@aides.org 01 41 83 46 53 / 06 10 41 23 86

Access et Act-up Basel: Pauline Londeix - 06 47 98 48 58

France Assos Santé : Antoine Henry – ahenry@france-assos-sante.org 06 18 13 66 95

Les Irrécupérables : Jérôme Martin - 06 84 47 20 92

Médecins du Monde : Fanny Mantaux – fanny.mantaux@medecinsdumonde.net 06 09 17 35 59

Sidaction : Marine Charlier - m.charlier@sidaction.org 01 53 26 45 36 - 06 73 21 63 97

UAEM : Juliana Veras office@essentialmedicine.org